



Bourse nationale de recherche du CNFS 2025-2028

Comment s'inscrire au concours

Les formulaires d'inscription dument remplis doivent être reçus au plus tard le 27 juin 2025, à 16 h (HAE).

Ils doivent être transmis en format électronique au secrétariat national du Consortium national de formation en santé (CNFS-ACUFC) à l'adresse suivante : cgodbout@acufc.ca.

Veuillez suivre les règles de présentation suivantes :

- Le gabarit mis à votre disposition par le CNFS-ACUFC doit être utilisé;
- Le formulaire doit être rempli en français;
- Les acronymes, les sigles et les abréviations doivent être définis lors de leur première mention dans le texte;
- Le texte doit être rédigé :
 - Avec des marges d'au moins 2 cm;
 - Avec une police de caractère noire, d'une taille d'au moins 11 points;
 - À simple interligne au moins.

Section 1 – Titre

Le titre de votre proposition doit être concis et doit en refléter clairement le contenu. Veuillez éviter d'utiliser des abréviations.

Section 2 – Résumé

Le résumé devrait comprendre les principaux éléments de la proposition : le contexte de l'étude, la question de recherche et les objectifs, la méthode et l'impact prévu du projet. Les activités de diffusion des connaissances peuvent être incluses si elles aident à décrire l'impact du projet.

Veuillez définir l'impact prévu du projet en lien avec le résultat ultime du Programme pour les langues officielles en santé et le mandat du CNFS, qui sont d'améliorer l'accès des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) à des services de santé équitables (appropriés, sécuritaires, efficaces) en français.

Par exemple, vous pouvez préciser les retombées du projet pour les personnes suivantes :

- La population des CFSM en général ou des groupes particuliers au sein des CFSM;
- Les professionnelles et les professionnels qui offrent des services de santé aux francophones des CFSM;
- Les étudiantes et les étudiants des programmes de formation en santé en français offerts en milieu francophone minoritaire;

- Les décideuses, les décideurs et les gestionnaires impliqués dans l'offre de services de santé en français pour les francophones des CFSM.

Section 3 – Informations sur les personnes impliquées dans le projet

La personne désignée comme chercheuse principale ou chercheur principal doit être affiliée à un établissement membre du CNFS et être autorisée par cet établissement à gérer des fonds de recherche.

Cette personne sera impliquée activement dans le projet de recherche et elle en assurera la supervision. Elle sera également responsable de la gestion des fonds de recherche et de la reddition de comptes.

Le nombre de chercheuses principales ou de chercheurs principaux doit être de deux au plus.

Notes

Les informations soumises dans ce formulaire d'inscription serviront principalement à la planification du processus d'évaluation des propositions. Si cela s'avère nécessaire, vous pouvez modifier ces informations dans une mesure raisonnable dans la proposition soumise subséquemment.